

2 - DIRECTION, GESTION, ADMINISTRATION

REFERENCE AS FORMATION

F - Ressources Humaines 2F-011

OBJECTIF

- Connaître la législation applicable en matière de congés payés
- Maîtriser le calcul du droit aux congés et la prise de congés
- Apprécier les pratiques en entreprise et apporter des actions correctives afin de sécuriser les pratiques professionnelles

PUBLIC VISE

Personnel du service RH et/ou paie, chef d'entreprise, prestataire externe aux entreprises

PRE-REQUIS

Connaître les fondamentaux de la paie ou disposer d'une expérience minimale en gestion de la paie

DURÉE en HEURES :

7

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel animée en français
- 4 à 6 stagiaires par formateur
- Contrôle continu et certificat de stage

FORMACODE :

32688 (Comptabilité charges personnel)

CERTIFICATION / EVALUATION

Attestation de formation

NIVEAU : 0

Calcul des droits à congés payés

- Période de référence pour l'ouverture des droits
- Période de référence pour l'acquisition des droits
- Décompte en jours ouvrables ou en jours ouvrés
- Incidence des absences

Indemnité de congés payés

- Méthodes de calcul
- Prise en compte des primes dans le calcul de l'indemnité

Indemnité de congés payés et jours de congés supplémentaires

- Règles de fractionnement
- Congés d'ancienneté

Indemnité de congés payés et temps partiel

- Calcul et décompte des congés payés d'un salarié à temps partiel
- Incidence du passage d'un temps plein à un temps partiel (ou inversement)

Congés payés et préavis

Spécificités des secteurs d'activité gérés par les Caisses de Congés payés